À utiliser seulement en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer

Coordonnées de l'expéditeur à renseigner avant expédition :

MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE
AUTORISATION 56705
35609 REDON CEDEX

PRIO

20 g
validité permanente

T

20% de l'état de santé de la population

dépendent de notre système de soins,

les 80% restants dépendent des conditions de vie,

des déterminants sociaux et environnementaux.

.../...

www.mutuellepaysdevilaine.fr

En Cadeau[5] à l'adhésion, au choix :

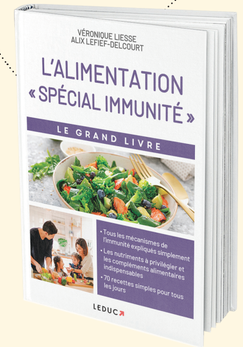

[5] 1 cadeau par contrat, non cumulable avec 1 cadeau de parrainage et hors contrat collectif.

PEFC 10-31-1188 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
IMPRIM'VERT
Crédits photos : Shutterstock.com © BSI Professional, spirthcraft daniel, Bilbin Maksym, Anastasiia Opa, wowbeadmedia, Lapolo, Oksana Kuzmina, Andrey Kuzmin, Jane Kelly, JOA, Cherles.
Création/impression loca'com

Mutuelle des Pays de Vilaine

la santé durable, un engagement vital

Une Mutuelle pour :

- les particuliers,
- les entreprises et leurs salariés,
- les artisans, commerçants, professions libérales...

Ancrée en Pays de Redon & de Rennes
Tél. 02 99 72 13 00
mutuellepaysdevilaine@mpv.cimut.fr

De **bonnes garanties** pour **tous**, quels que soient l'âge, l'état de santé, les moyens...

- Forfait journalier : **20€ par jour** [1]
- Chambre seule : **40€ par jour**
- Honoraires chirurgicaux : **jusqu'à 125%**
- Frais de séjour : **100%**

- Consultations, visites, analyses, radios, transports, soins infirmiers, kinésithérapie, orthophoniste… : **100%**
- Consultations psy : **100%** dans le cadre de www.monpsy.sante.gouv.fr
- Médicaments : **100%** et 80% pour médicaments Smri[2]

- Prothèses «100% Santé» : **100% de la dépense**[2]
- Prothèse des paniers «reste à charge modéré[2]» et «libre[2]» :
  - Par couronne : **jusqu'à 400€**
  - Par bridge 3 éléments : **jusqu'à 1200€**
  - Par appareil complet haut et bas : **jusqu'à 1870€**
- Orthodontie : **445€ pour chaque semestre de traitement actif** *(T0 90)*

- Monture et verres de **Classe A** : **100% de la dépense**[2]
- Monture et verres de **Classe B**[2] :
  - Monture + 2 verres simples : **180€**
  - Monture + 2 verres complexes : **de 200 à 297€**
  - Monture + 2 verres hyper-complexes : **de 300 à 580€**
  - Lentilles : **85€ par an**

- Aide à la personne à domicile : jusqu'à **420€** notamment après une hospitalisation

Les niveaux de remboursement indiqués ci-dessus s'entendent y compris les remboursements par la sécurité sociale
[1] Ou 15 € par jour pour les services de psychiatrie
[2] Tels que définis réglementairement.

Médecines douces & complémentaires

Ostéopathie, homéopathie, étiopathie, chiropraxie, diététique, pédicure, microkinésithérapie, auriculothérapie, réflexologie, hypnothérapie, psychologie, psychomotricité, acupuncture, naturopathie, sophrologie etc… :

jusqu'à **140€** par an et par personne

Les médicaments Homéopathiques

Jusqu'à **75€** pris en charge par an et par personne sur prescription médicale

Les produits Phytothérapiques & de Micronutrition

Jusqu'à **180€** pris en charge par an et par personne sur prescription médicale

Des **aides**, des **services**, de l'**accompagnement mutualistes**

Les avantages d'un réseau national de professionnels de santé

SANTÉCLAIR mon repère santé

- **Auprès des opticiens, dentistes, audioprothésistes agréés Santéclair**, vous pouvez bénéficier :
  - d'équipements de qualité à des tarifs négociés,
  - du tiers-payant.
- **Consulter un psy depuis chez vous et sans avance de frais : psychologue, psychiatre, pédopsychiatre ou psychothérapeute.**

Une mutuelle, c'est possible même avec des petits revenus

- La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S)** donne droit à la prise en charge de la **part complémentaire** des dépenses de maladie qui sont donc couvertes à hauteur de 100% des tarifs de la sécurité sociale auxquels s'ajoutent des forfaits pour les prothèses dentaires, les lunettes, les aides auditives…
- La **C2S** est accordée **selon les revenus du foyer demandeur** dans la limite des plafonds établis par la loi.

Nos conseillers mutualistes vous reçoivent et remplissent les dossiers de demande avec vous.

Des services

- Nos **conseillers, à votre disposition 6 jours sur 7**,
- Nos remboursements **rapides**,
- Nos cotisations payables par **mois**, **dégressives** pour les enfants, **déductibles** pour les TNS,
- Le **tiers payant** pour vous éviter d'avancer le coût de vos soins,
- Notre accompagnement **individualisé**,
- Nos **applis mobiles**.

Une offre santé proposée par notre filiale

- Des consultations médicales,
- De l'accompagnement individualisé pour certaines difficultés,
- Des formations,
- Un centre documentaire en réseau avec les médiathèques,
- Des conférences.

www.ressources-sante-paysdevilaine.fr

[3] Filiale de la Mutuelle des Pays de Vilaine

ZONE D'ENCOLLAGE

Pour **informations** et **conseils** :

- Retournez-nous la carte réponse ci-contre,
- Venez nous voir :
  - **à notre siège social à Redon**
    13 rue des Douves :
    du lundi au vendredi
    de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
    ou le samedi de 9h à 12h.
  - **à notre agence à Rennes**
    6 rue de l'Alma : du lundi au vendredi
    de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45.

- Appelez-nous au **02 99 72 13 00**

Adhérez à notre mutuelle, c'est très facile :

y compris s'il faut d'abord interrompre, à tout moment de l'année, un contrat dont vous ne seriez plus satisfait(e). Nous vous accompagnons de A à Z.

[4] Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mutuelle des Pays de Vilaine pour l'établissement d'un devis. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Mutuelle des Pays de Vilaine. Elles sont conservées pendant une durée de deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : dpd@mpv.cimut.fr.

ZONE D'ENCOLLAGE

ZONE D'ENCOLLAGE

Carte réponse[4]

à compléter, plier, découper, coller, expédier

Plier

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Commune .....

Téléphone fixe .....

Téléphone portable .....

..... @ .....

Situation de famille .....

Nombre d'enfants à charge .....

Avez-vous déjà une mutuelle ? ☐ oui ☐ non

Si oui, laquelle ? .....

Membres du foyer à prendre en considération pour notre proposition de mutuelle

	Prénom	Date de naissance	Régime d'assurance maladie : sécu, msa ou autres
❑ Mme ❑ M			
❑ M ❑ Mme			
1er enfant			
2e enfant			
3e enfant			
4e enfant			

Plier

ZONE D'ENCOLLAGE

ZONE D'ENCOLLAGE